

Master « Urbanisme, Aménagement et études urbaines »

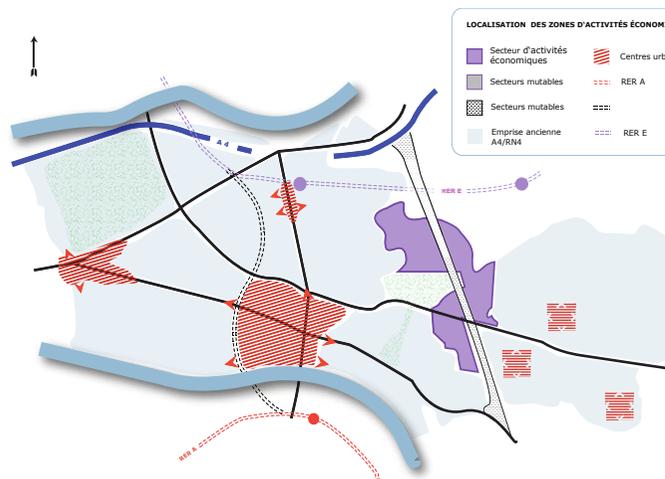
4 PARCOURS

Etudes urbaines

Habitat et Innovations

Villes étalées et aménagement durable

Politiques urbaines, projets urbains et montage d'opération



Université Paris –Nanterre / Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine

Urbanisme et aménagement ? Qu'est-ce que c'est ?

Le master **Urbanisme, aménagement et études urbaines** de l'université Paris Nanterre propose une formation pluridisciplinaire aux métiers de la ville portée par des enseignants-chercheurs, experts et professionnels spécialistes des enjeux urbains contemporains.

Il présente la particularité d'être organisé en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine.

Héritier de la maîtrise d'aménagement et du DESS Développement local de Nanterre, le master forme des urbanistes et des professionnels depuis quarante ans. Le master propose une dimension professionnelle forte.

La formation est reconnue par l'Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme (APERAU) depuis janvier 2011.

Elle s'appuie sur un réseau important d'intervenants issus du monde professionnel, d'anciens étudiants de master réunis en association (association Urba 10) et de collaborations multiples avec les collectivités locales, instituts et acteurs de l'Île de France.

Pour quels métiers ? Débouchés dans la vie active

Le Master 2 est organisé en 4 parcours qui offrent un large éventail de débouchés dans les métiers de l'aménagement, du développement territorial et de la maîtrise d'ouvrage urbaine.

Les secteurs d'activité :

- o au sein de la maîtrise d'ouvrage publique ou dans les organismes parapublics : les collectivités locales, offices publics ou privés impliqués dans le logement social, groupements d'intérêt public (GIP), agences d'urbanisme, agences et organismes d'études de l'État, SNCF, CAUE, Parcs Naturels Régionaux, Chambres Consulaires...

- o chez les opérateurs publics et privés : dans les sociétés d'économie mixte d'aménagement (SEM), les établissements publics d'aménagement, chez les aménageurs de centres commerciaux ou d'équipements de loisirs, chez les promoteurs immobiliers, les constructeurs et lotisseurs, les PACT...

- o chez les maîtres d'œuvre privés et prestataires : cabinets d'architecture et de programmation, agences de paysage, consultants ou bureaux d'études généralistes ou spécialisés en aménagement et stratégies territoriales...

Organisation de la formation

Une formation en 2 ans, s'appuyant sur un réseau de chercheurs et de professionnels reconnus, avec possibilité d'intégration en 2ème année de Master pour les titulaires du Diplôme d'Etat d'Architecte.

En Master 1 :

- o 4 mois d'enseignements théoriques et une semaine de terrain.

- o 4 mois d'application pratique : diagnostic territorial, projet d'aménagement, étude morphologique et formation aux outils techniques : SIG, statistiques, Illustrator.

En Master 2 :

- 4 mois de spécialisation sous forme de cours et un atelier de projet urbain.
- Un travail de commande en groupe initié par des organismes professionnels.
- 6 mois de stage.

Les 4 parcours de M2

Politiques urbaines, projets urbains et montage d'opération

Le parcours permet de se former à l'élaboration de diagnostics territoriaux, à la conception et au montage de projets urbains. Le parcours mobilise les savoirs et savoir-faire en programmation et composition urbaine. Le parcours met l'accent sur l'analyse du système d'acteurs, le montage opérationnel, la faisabilité technique, juridique et financière des opérations d'aménagement.

Villes étalées et aménagement durable

Le parcours répond aux problématiques d'aménagement posées par la périurbanisation. Le modèle de la ville compacte est réinterrogé en se formant à la question des densités (bâti, population) et des arbitrages fonciers (entre espaces bâtis et espaces ouverts, agricoles et de nature), à la juste répartition des centralités dans les territoires urbains et métropolitains (services, équipements, ZAE, logements). La formation permettra aux futurs aménageurs et urbanistes de comprendre les enjeux du développement urbain en articulant franges et cœur d'agglomération.

Habitat et Innovations

Le parcours se propose de répondre aux demandes de formation :

- pour les métiers traditionnels de l'habitat (programmation, acteurs et politiques, production et financement, gestion, typologie)
- pour les demandes visant à faire émerger des initiatives nouvelles intégrant la participation, la coopération, l'habitat autogéré etc.

Etudes urbaines et expertise - France, international

Le parcours vise à doter les étudiants de savoirs et savoir-faire attendus dans les milieux professionnels de l'expertise urbaine ou dans le monde de la recherche. La formation est aussi bien théorique (familiarisation avec la littérature scientifique de référence), méthodologique que technique avec l'application d'outils (analyse d'appels d'offres etc.).

Conditions d'accès

Accès au M2 sur dossier, pour :

- les titulaires d'une 1ère année de master
 - les titulaires du diplôme d'Etat d'Architecte, ou équivalent à l'étranger, et du diplôme d'ingénieur
 - les professionnels ayant une expérience dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement.
- Capacité d'accueil pour les 4 parcours : 65 étudiants

Accès au M1, sur dossier pour :

- les titulaires d'un diplôme valant grade de Licence en sciences sociales, aménagement, géographie, sociologie, démographie, architecture, histoire, économie, droit, philosophie, agronomie.

Dépôt de candidature :

du 25 mars au 23 mai 2019

Recrutement sur dossier puis épreuve écrite pour les admissibles.

Capacité d'accueil pour les 4 parcours : 65 étudiants

Contacts

Directeur du Master Urbanisme, Aménagement et Études urbaines Olivier Ratouis,
olivier.ratouis@parisnanterre.fr

Coordinateur pédagogique des enseignements de l'architecture

Xavier Lagurgue, xavier.lagurgue@paris-valdeseine.archi.fr

Secrétariat - Université Paris Nanterre

David Dossin, david.dossin@parisnanterre.fr

ENSA Paris-Val de Seine

Bénédicte Moreau, bureau 509,

benedicte.moreau@paris-valdeseine.archi.fr

En savoir plus

Et <http://www.master-urba-paris-ouest.fr>

